

Compte-rendu de la réunion du bureau du comité directeur Vendredi 17 octobre 2014

Présents : Agnès GAUTHERIN, José VIÉ, Françoise TISSERAND, Marie-Claude MOREAU, Céline PARIGOT et Charly GONZALEZ, délégué départemental.

Excusé : Sylvain LEMEE

➤ **Préparation du discours des représentants du CD aux réunions annuelles cyclo**

A la réunion annuelle de chaque activité, le représentant du comité directeur, lors de sa prise de parole, évoque tout d'abord les projets du comité départemental puis communique quelques informations relatives à l'activité pour laquelle il est présent.

Marie-Claude propose de rédiger le document qui servira de support et le transmettra pour ajouts éventuels et validation aux autres membres du bureau. Ce document sera joint au compte-rendu.

Important : le représentant ne donne en aucun cas son avis personnel car il parle au nom du comité directeur. Il doit également bien écouter les échanges et prendre des notes. En fin de réunion, il peut indiquer qu'il fera remonter à la prochaine réunion du comité directeur, dont il communiquera la date, les remarques, idées ou questions abordées.

➤ **Compte-rendu de la réunion des clubs cycloport du 19 septembre 2014**

Au cours de la réunion de la CTD cycloport avec les clubs le 17 septembre 2014, le fonds de solidarité a été évoqué.

Le compte-rendu des débats est émaillé d'annotations de la secrétaire de la CTD.

Les membres du bureau font remarquer que les comptes-rendus établis par les secrétaires de commission doivent rapporter uniquement les échanges et, sur la forme, ne doivent comporter aucune remarque personnelle.

➤ **Congés des salariés**

Traditionnellement, les locaux étant fermés, la semaine de Noël est accordée en plus des 5 semaines réglementaires

Deux semaines consécutives minimales sont imposées en été

L'acquisition de jours de RTT est liée à la réalisation d'une durée de temps travaillé supérieure à 35 heures (hors heures supplémentaires)

Un planning prévisionnel de tous les congés est à établir en janvier. Le planning définitif des congés d'été est à arrêter en mai et au moins un mois avant pour les autres congés

Horaires de travail

Fatima : 9 h – 12 h30 et 14 h – 17h30 (mardi et jeudi consacrés à la comptabilité)

Alex : 9 h – 12 h et 12h30 – 17h30

Chloé : 9h30 - 12h30

Charly ne peut pas avoir d'horaires fixes en raison des activités qu'il anime en soirée, en week-end et de sa participation à de nombreuses réunions. En fonction de ses interventions, il est chargé de gérer lui-même les périodes de récupération.

➤ **Demande de l'association ABCN 89 pour l'organisation du national 2016 poursuite sur terre à Nitry**

L'association ABCN a sollicité le comité départemental par courrier afin d'organiser le national 2016 de poursuite sur terre qui se déroulera à Nitry.

Le bureau ne donne pas une suite favorable à cette demande car le comité départemental a prévu de s'engager sur d'autres projets, notamment l'organisation de l'assemblée générale nationale et du congrès national en 2017.

➤ **Questions diverses**

➤ Cinq départements, dont l'Yonne, se sont portés candidats pour l'organisation de l'Assemblée Générale Nationale en 2017. L'UFOLEP nationale a contacté Charly pour obtenir des éléments complémentaires qui seront évoqués lors de la réunion du comité directeur national de décembre prochain.

Il nous faut donc préparer un argumentaire sous forme de livret pour que notre candidature puisse être retenue.

Un courrier va être envoyé au maire d'Appoigny pour obtenir un rendez-vous car sa commune présente de nombreux avantages, tant au niveau des structures qui pourraient être mises à disposition (centre culturel, salles et gymnase) que pour la proximité de l'autoroute et la diversité de l'offre hôtelière.

➤ Suite à une remarque faite par Bernard MILLET, président de Profession sport Yonne, sur l'absence de Michel VIGNOLES à certaines réunions du conseil d'administration, Charly s'interroge sur l'intérêt que l'UFOLEP a de continuer à assister à ces réunions.

➤ L'architecte contacté dans le cadre de la rénovation du bâtiment du siège social de la ligue de l'enseignement et de l'UFOLEP avenue des Clairions, Jean-Pierre BOSQUET, a établi un contrat d'étude préliminaire d'un montant de 5 340 € TTC.

Les membres du bureau acceptent de confier l'étude à M. BOSQUET.

➤ Un chèque de 100 € sera remis à l'association CAP SAINT MARTIN qui est dédiée au bien-être des malades pendant le cancer.

➤ José VIÉ fait part d'un problème sur l'utilisation des adresses génériques des équipes de football et des membres de la commission depuis la mise place du nouveau site.

En effet, toutes les adresses créées depuis la saison précédente étaient gratuites sur l'ancien site alors que seules 20 le sont sur le nouveau. Le coût pour les adresses supplémentaires est évalué à 400 €.

D'autre part, l'annulation ou la création de nouvelles adresses seraient plus difficiles à gérer.

Les membres du bureau décident donc de conserver le contrat d'hébergement de l'ancien site et proposent que chaque salarié du comité départemental aient une adresse générique afin d'utiliser les 20 qui sont gratuites.

La secrétaire
du comité directeur
Marie-Claude MOREAU

La présidente
du comité directeur
Agnès GAUTHERIN